

Les professionnels de santé renforcent leur travail en équipe, pour favoriser l'accès et la qualité des soins dans les territoires de l'Occitanie

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé - CPTS - regroupent les professionnels qui souhaitent s'organiser de manière coordonnée pour répondre aux besoins de santé de la population d'un même territoire.

Le 14 mars 2019, une convention a été signée afin d'organiser et de formaliser un partenariat stratégique entre l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie et les Unions Régionales des Professionnels de Santé d'Occitanie en vue d'accompagner le déploiement des CPTS - à l'échelle de la région Occitanie.

Un outil innovant opérationnel est alors mis en place : le Guichet CPTS.

A partir de 2020, le soutien financier progressif de l'ARS et l'engagement fort des URPS a permis de mettre à disposition des outils méthodologiques reconnus ainsi que des chargés de mission au service des porteurs de projets de CPTS.

Trois ans après sa mise en œuvre, quelques chiffres clefs de l'année 2022 témoignent du travail accompli et de la belle collaboration avec l'ensemble des acteurs :

- 82 CPTS sont aujourd'hui identifiées sur la région dont 84% sont accompagnées directement par le Guichet CPTS,
 - Participation à la rédaction de 17 lettres d'intention et 33 projets de santé,
 - Plus de 300 réunions organisées sur les territoires avec les équipes projets,
 - 70 créations de Newsletter facilitant la communication et l'approche inclusive,
 - 24 aides à la création d'association,
 - 70 réunions organisées sur les départements avec les acteurs institutionnels,
 - Création d'une trentaine de nouveaux outils (12 FAQ, 10 Infos conseils, panorama des thématiques portées par les projets de santé, étude des besoins numériques des CPTS, édition d'un nouveau guide pour élaborer un projet de santé, clips vidéos pédagogiques...) et mise à jour de l'ensemble des supports avec l'avenant N°2 de l'Accord Conventionnel Inter-Professionnel - ACI
- Par conviction l'ensemble des outils a été mis gratuitement à disposition des acteurs et du grand public via le portail internet : www.guichet-cpts-occitanie.org,
- 15 000 utilisateurs différents du site internet du guichet,
 - 100 000 vues des messages postés sur LinkedIn,
 - 30 vidéos témoignages de professionnels de santé impliqués dans des projets,
 - Formalisation de 2 partenariats - ICOPE et France Association Santé.

38 CPTS ont aujourd'hui signé un contrat ACI sur notre région – [Suivre le déploiement via notre outil cartographique.](#)

Les projections estiment le nombre de CPTS possible à environ 80.

Du travail d'accompagnement à la création des projets est encore nécessaire.

Les projets signés doivent atteindre des niveaux de maturité et d'adhésion des professionnels encore plus forts en s'adaptant toujours au plus juste aux besoins de la population et à l'organisation pensée par les professionnels de santé.

A la fin de l'année 2022, une nouvelle structuration juridique a donc été finalisée permettant de pérenniser le travail accompli.

La dimension interprofessionnelle, la complémentarité entre tous les acteurs a été réaffirmée.

La gouvernance construite donne la même voix délibérative à chacune des 10 URPS de la région.
L'ouverture vers des partenariats est également consolidée et sera une orientation stratégique forte.

Le 10 janvier 2023, l'ARS Occitanie représentée par son Directeur Général Didier Jaffre confirme son engagement à travers la signature d'un nouvel avenant au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

Une étape importante qui souligne l'atteinte des objectifs initiaux.
Les quatre axes d'actions suivants ont été définis pour le Guichet :

- **PROMOUVOIR** et encourager l'émergence des CPTS
- **ACCOMPAGNER** les professionnels pour la structuration des projets de santé
- **SOUTENIR** la mise en œuvre des actions des CPTS
- **EVALUER** le dispositif de déploiement des CPTS.

L'accompagnement du Guichet est un service à disposition des professionnels qui décident ou non de l'utiliser.
Il reste un outil évolutif et adaptable à chaque territoire.
Il appartient aux acteurs de déterminer ce qu'ils veulent mettre en place.

Nous restons mobilisés à leurs côtés pour les aider à concrétiser leur projet.

L'aventure collaborative continue !

Pour toutes informations :

www.guichet-cpts-occtanie.org

- Jonathan PLANTROU – jplantrou@urpslrpm.org
- Arthur CONTENSSOU – a.contessou@urpslrpm.org

